

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 4 JUIN 2018 A 16 H 32, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Président Philip A. Cutler  
Mairesse Christina Smith  
Conseillers Anitra Bostock  
Marina Brzeski  
Mary Gallery  
Cynthia Lulham  
Kathleen Kez  
Conrad Peart  
Jeff J. Shamie

**NOTE AU LECTEUR :**

Les commentaires et opinions et tout point de vue consensuel exprimés aux présentes sont ceux des participants, en leur capacité individuelle. De ce fait, ils ne lient pas la Ville ou son administration.

La Ville et son administration ne sont liées que par les décisions que le Conseil municipal autorise dans le cadre d'une assemblée publique au moyen d'une résolution ou d'un règlement.

Administration Sandra Avakian, Directrice générale adjointe (DGA)  
Nicole Dobbie, Directrice adjointe des services juridiques et greffière adjointe

Secrétaire de séance Andrew Brownstein

---

M. Tom Flies, directeur du service d'Aménagement urbain, se joint à la réunion à 16 h 32.

**ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL**

**Adoption de l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 juin 2018**

Il est convenu que l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 juin 2018 soit adopté, avec l'ajout des éléments suivants à la rubrique Affaires nouvelles :

- Square Children's (conseiller Kez)
- *Plan d'action 2018 à l'égard des personnes à mobilité réduite* (directeur général adjoint Avakian)

**Confirmation du procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 22 mai 2018**

Le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 22 mai 2018 est adopté, avec des corrections.

### **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion tenue le 22 mai 2018**

La Ville collabore avec les dirigeants administratifs des 13 lieux de culte situés à Westmount dans le cadre de la rédaction et de la finalisation des « énoncés de valeurs », qui décrivent la valeur historique, architecturale et communautaire de chaque lieu de culte. À ce jour, des « énoncés de valeur » ont été rédigés pour sept des 13 lieux de culte.

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent de la difficulté pour de nombreux lieux de culte de financer l'entretien de leurs bâtiments. Bien qu'il soit possible d'obtenir du financement provincial pour cet entretien, ce financement est accordé en fonction d'un processus de classification auquel la plupart des lieux de culte de Westmount ne sont pas admissibles. Le système actuel qui permet la vente des biens mobiliers lorsque l'entretien financé par la province est terminé est également préoccupant.

### **Suivi de la période de questions du Conseil**

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent de la demande de Westmount Park Church d'élargir le rond-point à l'extrémité du boulevard de Maisonneuve, ce qui entraînera la suppression de terrains du parc Westmount et la modification des parcelles. Bien que les gros véhicules ne puissent effectuer un demi-tour complet et ininterrompu dans le rond-point, ils peuvent facilement et en toute sécurité effectuer un virage en trois points.

### **POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE**

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

#### **51, CHEMIN DE LA VIGNE — MISE À JOUR**

À la suite d'un nouvel examen de la demande de permis du 51, chemin de la Vigne, le CAP a réitéré son avis qu'un permis de démolition sera nécessaire, en précisant les critères de démolition applicables au projet proposé dans le procès-verbal du comité.

- **Il est convenu** que, le 18 juin à 17 h, le Conseil, en sa capacité de Comité de démolition, poursuivra les audiences sur les travaux de démolition de l'immeuble situé au 51, chemin de la Vigne.

Le directeur Flies quitte la réunion à 18 h 09.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

### **MATÉRIAU DE SURFACE POUR LE PARC CANIN**

En réponse aux préoccupations des résidents au sujet du matériau de surface utilisé dans les parcs canins de la Ville, visant surtout le fait que des chiens ont été blessés par des insectes vivant dans le sable, la Ville a retenu les services du Groupe Solroc pour tester la présence d'insectes nuisibles dans le sable. À la suite de son analyse, le Groupe Solroc n'a trouvé aucune indication de la présence d'insectes nuisibles.

La Ville a consulté les municipalités et les arrondissements avoisinants en ce qui a trait au matériau de surface utilisé dans leurs parcs canins et a demandé l'avis du public à ce sujet. En fait, des plaintes visent tous les types de surfaces : les recouvrements de gravier ne

représentent pas une surface appropriée pour les petits chiens, et les surfaces gazonnées se transforment rapidement en boue. En réponse aux préoccupations concernant les odeurs nauséabondes émanant de l'urine des chiens ainsi que la poussière soulevée en période de sécheresse, la Ville fera en sorte que les préposés des parcs arrosent le sable lorsque le temps est sec. Si cette méthode règle le problème d'odeurs, le service de l'Ingénierie proposera l'installation en 2019 d'un système automatique de gicleurs alimentés par la même source que celle qui sert à remplir les abreuvoirs pour chiens.

### **CRÉATION ET RÉVISION DES COMITÉS**

La Ville procède actuellement à la révision de plusieurs de ses comités consultatifs. Plus précisément, les comités qui ne sont plus nécessaires seront éliminés, et l'organisation ainsi que le rôle de ceux qui demeurent seront modifiés.

En outre, leur rôle en tant que comités consultatifs n'ayant aucun pouvoir décisionnel sera accentué. Les membres des comités seront nommés par le Conseil et les mesures prises par les comités devront être approuvées par le Conseil. Le CCEA demeurera en place; toutefois, son rôle sera redéfini par le Conseil. De plus, un technicien des Services juridiques consignera les procès-verbaux des réunions des comités, qui seront ensuite présentés au Conseil.

Une fois que ces changements seront en vigueur pendant une période jugée suffisante, la Ville déterminera si une autre révision est nécessaire.

Afin d'assurer la diversité des activités et de maximiser la participation des résidents en leur permettant de prendre part à la planification de ces activités, les membres du Comité plénier du Conseil discutent de la possibilité de limiter à deux ans la durée du mandat des bénévoles au sein des comités. Afin de favoriser une transition en douceur, les mandats des membres de ces comités devront commencer et prendre fin suffisamment avant et après les nouveaux mandats du Conseil.

- **Il est convenu** que la Ville effectuera auprès de ses résidents un sondage portant sur les types d'événements et d'activités communautaires qui les intéressent le plus.

### **LÉGALISATION DE LA MARIJUANA**

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

- **Il est convenu** en principe que, à une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera un avis de motion portant sur la modification du règlement 69, « Règlement concernant les parcs », dans lequel il sera interdit de fumer dans tous les parcs, ce qui comprend le square Greene et le square Prince Albert, selon la liste présentée à l'annexe A du règlement 69. De plus, le belvédère Summit Circle sera ajouté à la liste des parcs figurant à l'annexe A.

### **POINT PERMANENT : MTQ — TURCOT**

Pour faire suite aux plaintes des résidents de Montréal portant sur la fermeture de l'avenue Greene pour le reste de la durée du projet Turcot, ainsi qu'à la suggestion faite par la Ville de

Montréal au MTQ pour la réouverture de la circulation sur l'avenue Greene en direction nord, le MTQ a exprimé son intention de discuter de cette possibilité avec la Ville de Westmount.

#### **AFFAIRES NOUVELLES : SQUARE CHILDREN'S**

La démolition graduelle de l'immeuble situé au coin de la rue Tupper et de l'avenue Atwater débutera le 11 juin. Par conséquent, l'avenue Atwater sera partiellement fermée pendant certaines périodes, ce qui devrait causer des embouteillages, d'autant plus qu'il s'agit d'une route de camionnage.

#### **AFFAIRES NOUVELLES : PLAN D'ACTION 2018 À L'ÉGARD DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

- **Il a été convenu** en principe que, à sa séance ordinaire du 3 juillet, le Conseil adoptera le *Plan d'action 2018 à l'égard des personnes à mobilité réduite*.

#### **ABSENCES**

Les membres du conseil sont priés de remettre leurs fiches d'absence au greffier adjoint.

La réunion est ajournée à 19 h 26.

---

Philip A. Cutler  
Adjoint à la mairesse

---

M<sup>e</sup> Nicole Dobbie  
Directrice générale adjointe des  
services juridiques et greffière adjointe